

Le génocide arménien sème le trouble politique

L'exclusion d'Özdemir met la pression sur le PS

Fermeté absolue. "S'il y a un négationniste (du génocide arménien, Ndlr) au sein du CDH, il est dehors dans la seconde", avait déclaré Benoît Lutgen, le 22 mai, sur "La Première". Il aura fallu un peu plus d'une seconde pour que les instances du parti tranchent, mais la sentence est bel et bien tombée, vendredi, peu avant 16 h.

"Le Comité de déontologie, d'éthique et d'arbitrage du CDH a reçu ce vendredi 29 mai [...] Mahinur Özdemir, députée régionale bruxelloise", a indiqué la formation dans un communiqué. "Le Comité [...] lui a demandé de réaffirmer qu'elle reconnaît sans équivoque le génocide arménien, conformément à ce qui est stipulé dans le code de déontologie (du) CDH (et qu'elle a signé, Ndlr). M^{me} Özdemir a refusé de reconnaître le génocide arménien [...] Le Comité a donc pris acte qu'elle ne faisait plus partie du CDH et l'invite, dans la ligne de ses engagements, à remettre ses mandats de députée régionale et de conseillère communale." Implacable.

L'intéressée était dans l'œil du cyclone depuis la diffusion jeudi soir d'un reportage dans le journal télévisé de RTL-TVI, où elle refusait ostensiblement de s'exprimer sur la question du génocide arménien (environ 1,2 million d'Arméniens tués par les nationalistes turcs entre 1915 et 1916). Est-elle dès lors négationniste? Le doute était permis. Dès ce moment-là, il y avait "un problème" Özdemir au CDH.

Une décision unanime

Le lendemain matin, la jeune femme était convoquée aux Deux Eglises, siège du parti, par le Comité de déontologie. "Il l'a vue et entendue longuement dans la matinée", raconte-t-on. Vendredi en début d'après-midi, "La Libre" a pu la joindre très brièvement par téléphone. Elle refusait d'en dire davantage et renvoyait à "la communication qui arrivera dans le courant de la journée". Son sort était en fait déjà scellé. La décision fut prise à l'unanimité des membres du Comité de déontologie, même si les téléphones ont chauffé entre ténors humanistes.

Ensuite, il a encore fallu quelques heures pour que

l'information soit diffusée en interne et que le verdict soit rendu public.

La situation de Mahinur Özdemir était devenue "intenable", disent en substance plusieurs sources centristes. Dès son arrivée au parti en 2009, sa position était ambiguë sur le génocide arménien. Jusque-là, elle était passée entre les gouttes de pluie. Mais les célébrations du centenaire du génocide, il y a quelques semaines, ont remis la reconnaissance de ce crime contre

l'humanité sur le devant de l'actualité.

Dans un communiqué diffusé en soirée, la députée d'origine turque a jugé son éviction "injustifiée" tout en se disant "sereine". Elle en a profité pour dire qu'elle condamnait "tous les massacres de l'histoire" et faire valoir que "toutes les nations font face à leur passé".

Rappelons qu'à ce jour, le gouvernement belge ne l'a toujours pas reconnu non plus, malgré une proposition de résolution adoptée au Sénat allant en ce sens... La justification des autorités belges est à trouver dans la volonté de garder de bonnes relations économiques et diplomatiques avec la Turquie.

La balle est dans le camp socialiste

Quoi qu'il en soit, par son geste, Benoît Lutgen met inévitablement la pression sur le PS. Bien sûr, au CDH, on jure qu'il ne faut pas voir dans cet épisode "un message au PS". "Il était question de nos valeurs, c'est tout. Ça aurait pu être n'importe qui d'autre, la décision aurait été la même." Il n'empêche, tous les regards se portent sur les socialistes.

Pour l'instant, ils campent sur leurs positions (lire ci-contre). Il faut dire que, d'un point de vue strictement électoraliste, les cas Özdemir et Kir n'ont pas le même poids. M^{me} Özdemir a fait 3 000 voix lors des élections en 2014. Pas mal du tout. Mais très loin des 18 500 voix du populaire bourgmestre de Saint-Josse, également ancien secrétaire d'Etat bruxellois. En plus, le PS est le parti qui compte le plus de mandataires d'origine turque dans ses rangs. En cas de renvoi systématique des négationnistes, les conséquences pourraient être lourdes.

Antoine Clevers

- Le CDH a exclu la députée bruxelloise Mahinur Özdemir: elle refuse de reconnaître le génocide arménien.

- Le malaise de certains élus d'origine turque est en partie lié à la pression sociale qu'ils subissent sur la question.

"Il est très facile de porter des jugements sur les faits de l'histoire des autres. N'oublions pas que la Belgique a pris du temps pour reconnaître le génocide rwandais. Que dire de notre passé colonial au Congo ou de celui de la France en Algérie?"

MAHINUR ÖZDEMİR

Portrait

L'élue des femmes voilées

Özdemir, 32 ans, est une enfant de l'immigration turque en Belgique. Elle est née à Schaerbeek, où elle s'est présentée pour la première fois aux élections communales de 2006 comme candidate du CDH. Elle venait de boucler ses études d'administration à l'ULB. "Accéder au conseil communal avec mon voile, c'est bien", déclara-t-elle à "La Libre". "Je représente à la fois la jeunesse et les femmes voilées." Fille d'un ex-administrateur de l'Association culturelle turque, un organisme nationaliste proche des Loups Gris, elle fut élue du premier coup malgré sa 18^e place sur la liste. Ce fut le début de son ascension politique. Elle travaille ensuite au CPCP (Centre permanent pour la citoyenneté et la participation), lié au CDH, puis est élue députée au Parlement bruxellois le 7 juin 2009.

Avant son élection, un responsable du CDH l'avait briefée sur le génocide arménien et la position du parti. Elle avait réagi: "Si je reconnais le génocide arménien, je ne peux plus rentrer chez moi." **Ch. Ly.**

Épingle

Dans les autres partis aussi

La plupart des élus d'origine turque nient le génocide arménien, selon le chercheur indépendant Pierre-Yves Lambert. "Les partis sont hypocrites, dit-il. En 2000, on pouvait ignorer ce problème. Plus aujourd'hui. M^{me} Özdemir est la première exclue." Qu'en sera-t-il des autres pointés par M. Lambert?

Au PS: Emir Kir (député fédéral et bourgmestre de St-Josse), Sevket Temiz (député bruxellois) et Halis Kökten (conseiller communal à Schaerbeek). Position du parti: "Ils doivent suivre les consignes." Et donc reconnaître personnellement le génocide? "Pas de commentaire", dit la porte-parole du parti.

Au MR: Belma Tek, conseillère communale à Evere. Le parti est-il prêt à exclure un élu négationniste? "Oui, sans hésitation", répond le MR.

Au FDF: Sait Köse, échevin à Schaerbeek. Position du parti: "Si l'un de nos élus nie, il sera exclu. Ils ont été mis en garde", dit le président Maingain.

Chez Ecolo: néant. Position du parti: un élu qui nierait un génocide, quel qu'il soit, serait exclu. **L.G.**

Pourquoi ils ne veulent pas parler de génocide

Au fait, pourquoi certains députés d'origine turque prennent-ils le risque d'être exclus de leur propre parti sur la question du génocide arménien? Pure idéologie nationaliste visant à nier le sombre passé de l'Empire ottoman ou électoralisme à fort relent communautariste?

Ni l'un ni l'autre, c'est plus subtil. "Emir Kir (PS), par exemple, sur le plan des idées, n'a aucun problème à reconnaître le génocide, explique un spécialiste qui a souhaité garder l'anonymat. Il n'est pas guidé par des questions idéologiques, mais par sa stratégie de victimisation. En fait, il n'a pas tellement peur de perdre des voix dans la communauté turque en cas de reconnaissance de sa part du génocide arménien. Les électeurs turcs seraient prêts à l'admettre. Par contre, Emir Kir, comme Mahinur Özdemir et d'autres, se positionnent en politiciens anti-système, qui résistent culturellement au sein de leur propre parti dont les dirigeants belgo-belges ne les comprendraient pas. Il faut bien se rendre compte qu'en refusant de reconnaître le génocide, ces élus gagnent en prestige et passent pour des résistants qui respectent leurs

origines. De même, les journaux turcs vont certainement glorifier ce qui vient d'arriver à Mahinur Özdemir: elle s'est laissée exclure pour ne pas reconnaître le génocide."

Pression sociale

A côté de cette stratégie de victimisation et de positionnement anti-système, les élus actuellement dans le cœur de la tourmente subissent aussi une réelle pression sociale qui peut ou a pu les faire douter: "Donc, la majorité des Turcs en Belgique n'aurait pas tellement de problèmes avec une reconnaissance du génocide. Par contre, il y a au sein de cette communauté des éléments radicalisés, des nationalistes, qui pourraient pourrir la vie de ces députés. La réalité est la suivante: après les séances au Parlement, les déclarations à la presse, les interviews, ces élus doivent retourner dans leur quartier, retourner au contact de la communauté d'origine, aller à la prière du vendredi à la mosquée. Et là, des insultes sont possibles par les plus radicaux. Même au sein de leur propre famille... Tout cela n'est pas à négliger, cela peut constituer une pression énorme sur leurs épaules qui peut les dissuader."

Pas (trop) de risques légaux

Au niveau légal, les députés belges d'origine turque qui reconnaîtraient le génocide n'ont pas vraiment beaucoup de soucis à se faire vis-à-vis de poursuites dans leur pays d'origine. "Il n'y a plus réellement de sanction en Turquie pour ce genre de propos, analyse le même spécialiste. C'est toujours possible

de poursuivre quelqu'un, mais c'est beaucoup plus compliqué: il faut une autorisation ministérielle spéciale. La presse de gauche et libérale, et même la presse conservatrice, utilisent désormais le terme 'génocide'. De même que la population. Par contre, vous n'entendrez jamais un politicien, un militaire ou un haut-fonctionnaire parler du génocide arménien. Ce serait pour eux comme souiller l'identité turque. Même chez les gens de gauche: critiquer le passé turc, c'est aussi remettre en question les fondements de l'Etat turc moderne et du Kémalisme: difficile d'admettre que les pères fondateurs de la Turquie moderne ont du sang sur les mains."

F.C.

A côté de leur positionnement anti-système, les élus actuellement dans le cœur de la tourmente subissent aussi une réelle pression sociale qui peut ou a pu les faire douter.